

Programme Opérationnel MED

CypFire 2G-MED09-070

Procès-verbal N.2

Réunion du 6 au 8 Octobre 2010 à Sienne, Italie

La 2^{ème} réunion du projet CypFire « Barrières vertes de cyprès contre l'incendie : une solution faisable, écologique et économique pour sauvegarder les régions méditerranéennes » s'est tenue au siège de PS, Province de Sienne, Via Massetana, Sienne.

Ont participé à la réunion :

AAF, Chef de File : Salvatore Marranca, Giuseppe Di Miceli, Concetta Ansaldo

IPP: Paolo Raddi, Roberto Danti, Anna Romagnoli (nommée secrétaire de la réunion), Gianni Della Rocca, Vincenzo Di Lonardo, Giovanni Torraca et Claudine Andréoli

PS : Giovanni Pacini, Loretta Cherubini, Riccardo Farnetani, Luciano Paggetti

ONF: Gaël Bardou

IMELSA: Salvador Alvarez, Bernabé Moya, José Moya

ANF: Francisco Keil Amaral, Paula Ramos

TEI: Andreas Doulis, Giannis Blavakis.

MGARR: Eman Vella, Cyprian Dalli

A 14H30 le 6 octobre 2010 constatant la validité de la réunion par la présence des 8 titulaires et délégués des U.O. sur 8, le Chef de File présente l'Ordre du Jour de la réunion des partenaires et en suivant le programme prévu pour Jeudi 7 et vendredi 8 Octobre:

Mercredi 6 Octobre

- 14.00 Ouverture de la 2^{ème} Réunion CypFire au Siège Administratif de la Province de Sienne
- 14.15 Communication du Chef de File
- 14.45 Communication du Coordinateur du projet
- 15.15 Relation sur les modalités de la gestion administrative
- 16.30 Coffee Break
- 17.00 Chaque partenaire doit indiquer et présenter :
 - a) le nom du Contrôleur de 1^{er} Niveau
 - b) la liste « officielle », signée par le responsable légal, du personnel participant au projet
 - c) le feuille de présence mensuelle pour chaque participant au projet
 - d) état de l'art et difficultés dans l'usage de Presage
- 18.00 Plan de travail : changements, problèmes et difficultés
- 18.30 Questions diverses
- 19.00 Fin de la réunion
- 20.30 Dîner convivial dans une « trattoria » typique de la tradition siennoise

Jeudi 7 octobre 2010

- 8.00 Rendez-vous Via Massetana
- 8.30 Visite de la pépinière « Il Campino » de la Province de Sienne
- 10.00 Visite de l'aire démonstrative de Montaperti
- 11.30 Visite du bois naturalisé de cyprès S.Agnese, sélectionné pour la récolte nationale de graines pour les reboisements forestiers
- 13.00 Déjeuner dans une taverne typique du « Chiantishire »
- 16.00 San Gusmé : rendez-vous avec l'AIB (Association des Volontaires contre les incendies de Sienne) – Séminaire IAB-CypFire
- 19.00 Fin de la réunion avec IAB

Vendredi 8 Octobre

9.30 Cours de formation sur « Le cyprès et les incendies »
13.00 Déjeuner
14.00 Départ

Présentation du CdF et des partenaires

Le Chef de File (Salvatore Marranca de l'AAF) présente ses plus cordiales salutations à tous les participants et annonce que le Contrat de subvention a été ratifié le 21 Juillet 2010. Le CdF excuse l'absence des 3 Pays Associés (HUIJ, CES, INRGREF) étant donné que le remboursement de leurs déplacements n'est pas évident.

Les partenaires présentent brièvement les activités de leurs institutions.

Communication du coordinateur du projet

P.Raddi a accepté d'être nommé « coordinateur » du CypFire. Cette nomination a été acceptée à l'unanimité par le CdP lors de la réunion du 21 Juin. P. Raddi annonce que Concetta Ansaldo de l'AAF, nommée par le CdF, a accepté la responsabilité comme « gestionnaire financier ». Le CdP accepte cette nomination à l'unanimité.

P.Raddi avait déjà invité tous les partenaires à préparer le Rapport d'activité du 1^{er} semestre. Les rapports ont été reçus et homogénéisés par le coordinateur et corrigés en français par Claudine Andréoli. Maintenant ils seront envoyés par courrier électronique à tous les partenaires pour leur insertion dans le Presage.

Le coordinateur a rappelé à tous les partenaires leurs engagements dans le projet. En particulier :

Composante de communication :

Le partenaire responsable est IMELSA. Il utilisera la collaboration active de tous les partenaires et celle des pays Associés. Cette composante se base sur la mise en œuvre d'une série d'actions permanentes de communication entre les partenaires, entre les utilisateurs des nouvelles méthodologies et entre les institutions publiques et privées. Tous les partenaires devront être intéressés par la dissémination des résultats, la publication des rapports techniques, brochures, livres et la mise en réseau de toutes les informations (voir le site www.cupressus.org). IMELSA et IPP-AAF organiseront 2 « Ecoles d'été » pour 10 personnes sélectionnées par avis public. Pendant la réunion, il a été discuté de la possibilité d'organiser les 2 « Summer school » et des modalités de sélection des candidats. Le CdP a discuté ces problèmes et a délibéré :

- a) en considération du financement, le nombre des participants ne doit pas être supérieur à 10. Des candidats locaux (pas plus de 4) peuvent participer à l'Ecole d'été, mais à leur frais ;
- b) vu le grand intérêt de l'AFN pour le cyprès dans la Région d'Algarve, AFN a proposé d'organiser une Ecole d'été au Portugal. Le CdP a accepté cette proposition avec plaisir et a demandé l'approbation de l'IMELSA de changer le siège de la réunion. IMELSA a accepté le changement et la décision du CdP est ratifiée à l'unanimité. IMELSA est invité par le CdP à gérer toute l'organisation de la sélection et de l'Ecole d'été et naturellement les remboursements des dépenses en collaboration avec ANF, étant donné que IMELSA a reçu les financements FEDER pour l'Ecole d'été.

Composante de gestion

Le partenaire responsable est l'IPP avec la collaboration de tous les partenaires. La composante est basée sur 2 phases.

La première phase touche les aspects de gestion du projet (rapport d'activité, opportunité des dépenses, certification, demandes de remboursements). L'IPP entend réunir les administrateurs au

cours des réunions du CdP et rédiger un rapport d'activité sur l'état de l'art et sur les difficultés rencontrées.

La seconde phase touche surtout la vérification des dépenses soutenues, leur conformité avec le plan de travail et l'activité de certification des Contrôleurs de 1^{er} Niveau. Le CdF contrôlera si les dépenses sont cohérentes avec le plan de travail. L'IPP devra aussi donner son opinion sur la conformité, la transparence et la cohérence des dépenses. IPP et AAF ont préparé du matériel sur la répartition des financements Feder et leur propre financement, partagés par semestre et par composante (voir l'Annexe 1) Chaque partenaire saura, bien évidemment, combien il peut dépenser pour chaque semestre et pour chaque composante, Chaque partenaire peut aussi sur cette base modifier son budget (au dessous de 10% avec des raisons valables).

Composante 1

Cette composante comprend 4 phases :

Phase 1. Rôles des caractères morpho physiologiques sur l'inflammabilité du cyprès. Elle est coordonnée par TEI. Tous les partenaires sont en train de prendre les données sur les effets de l'aridité prolongée, sur la production de résine, d'huiles essentielles, de terpènes volatiles, sur l'effet de l'âge, sur la capacité d'auto émondage des 50 clones installés dans les aires expérimentales.

Phase 2. Evaluation de l'effet du vent sur l'incendie, elle est coordonnée par l'IPP. Tous les partenaires devront acheter des anémomètres pour évaluer la réduction de la vitesse du vent due à la barrière de cyprès. Raddi propose de faire un achat groupé des anémomètres fournis par Elcam, qui est exclusiviste de l'Onset Computer Corporation en Italie, pour avoir des mesures homogènes (voir Annexe 2). Un protocole commun sera utilisé.

Phase 3 : Etudes sur la litière et son influence sur l'incendie. Cette phase est coordonnée par TEI. Tous les partenaires devront étudier les caractères de la litière qui peuvent réduire le départ et la progression du feu. Le travail de recherche touche les aires démonstratives mais surtout les cyprières plus âgées des Pays Med y compris celles des Pays Associées. Il n'y a pas de travaux expérimentaux sur la litière et pour cela il est difficile de mettre au point un protocole pour évaluer correctement les caractères de la litière (compacité, densité, humidification, minéralisation, pH, présence de sous-bois, etc.). L'IPP a pris l'engagement de fournir un protocole avant la fin novembre.

Phase 4 : Organisation des modalités de capitalisation des résultats obtenus dans les précédentes phases de cette composante. L'IPP est le responsable de cette phase. Le début de cette phase est prévue pour 2012.

Composante 2

Cette composante est subdivisée en 3 phases.

Phase 1 : Coordination des aires pilotes. AAF est le responsable et tous les partenaires sont intéressés. Chaque année cette phase prévoit dans les aires démonstratives une série d'actions : inventaire des plants vivants, leur état sanitaire et croissance, présence de sous-bois, coûts pour maintenir « net » le terrain dans les aires pilotes et dans les traditionnelles coupures de combustible.

Phase 2 : Elle est coordonnée par AAF, qui doit évaluer les parcelles démonstratives dans tous les pays. L'élaboration des données est et sera faite par l'IPP dans le but de sélectionner les « meilleurs » clones pour chaque localité.

Phase 3. Elle est coordonnée par l'IPP et concerne l'analyse des coûts/bénéfices entre la gestion des barrières de cyprès et celle de coupures de combustible. Le début de cette phase s'établira courant 2011.

Le coordinateur rappelle à tous les partenaires qu'ils devront envoyer à l'IPP l'inventaire de toutes les plantations expérimentales de cyprès (plan cadastral de la localité, carte de l'aire pilote avec la disposition des clones en indiquant aussi les plantes mortes, l'état sanitaire, etc.).

Tous les partenaires ont présenté au CdF et au Coordinateur :

1. Le nom du Contrôleur de 1^{er} Niveau (voir l'Annexe 3) approuvé par l'Autorité Nationale. Seul l'ANF n'a pas encore obtenu l'autorisation officielle pour cette nomination.
2. Tous les partenaires ont présenté la liste officielle, signée par le représentant légal, de tout le personnel qui travaillera sur le projet. On rappelle que cette liste peut être modifiée durant les années, si cela est nécessaire.
3. Tous les partenaires se sont familiarisés avec la « feuille de présence mensuelle » libellée par chaque participant au projet.
4. Tous les partenaires ont déjà inséré leurs premières données dans le Presage. Il y a beaucoup de difficultés mais elles seront dépassées
5. Plan de travail. Les partenaires n'ont pas proposé de changements au plan de travail établi.

Constitution du Comité Technico Scientifique (CTS)

Le CdF rappelle que la constitution du CTS est retenue comme nécessaire parce qu'il est convenable d'avoir une évaluation externe de l'activité du CypFire. Les partenaires ne sont pas encore en état d'indiquer des personnalités, qui doivent amplement représenter l'économie, la recherche et la politique de leur pays. Le CTS sera proposé lors de la prochaine réunion.

Calendrier des réunion et choix de la localité

Le calendrier des réunions et le choix des localités est confirmé (voir le Procès-verbal de la 1^{ère} réunion). La prochaine réunion CypFire sera en Sicile partagée entre Palerme et Comiso, où il y a les parcelles expérimentales. On doit aussi établir les dates de l'Ecole d'été, organisée en Italie.

Questions diverses

- Il reste toujours le problème pour financer le travail fait par les Pays Associés sur la commission des partenaires MED
- Aucun changement de responsables n'a été signalé
- On rappelle que IMELSA et ANF d'un commun accord ont établi de transférer l'Ecole d'été de l'Espagne au Portugal, de même l'IMELSA a la responsabilité de l'organisation de la sélection des candidats et des aspects financiers qui en découlent.

Le Cdf au nom de tous les partenaires remercie la Province de Sienne et en particulier le Dr. Giovanni Pacini pour leur hospitalité.

La réunion se termine à 19 H le 6 octobre 2010.

La secrétaire

(Anna Romagnoli)

Le Chef de File

(Dr. Salvatore Marranca)

Jeudi, 7 Octobre 2010

A 8 H tous les participants sont partis pour visiter la pépinière « Il Campino » de l'Administration Provinciale de Sienne. Dr. Pacini retrace l'histoire de la pépinière et en illustre son activité dans les secteurs de la production forestière, de la conservation de la variabilité génétique des espèces fruitières présentes dans la Province de Sienne. Mais l'activité significative de Il Campino est la production de plantes par bouturage, surtout de cyprès. Pour cela la PS a produit l'intégralité des 50 clones de cyprès employés pour constituer les barrières contre l'incendie dans les champs expérimentaux de la Province de Sienne. L'usage des ramets bouturés est très utile pour sélectionner les clones les plus adaptés aux argiles du pliocène des collines siennoises. CypFire a visité aussi les champs expérimentaux de Montaperti et a observé les très fortes différences de croissance entre les clones sur argile. La visite du bois naturalisé de cyprès localisé à Santa Agnese a été très instructive : le bois est très étendu et il est un des 4 bois au niveau national écrit dans le Livre National pour la production officielle de semis de cyprès, qui doit être utilisés par loi pour les plantations forestières en Italie.

Dans l'après-midi les participants de CypFire ont rencontré l'Association des Volontaires contre les incendies de la Province de Sienne (AIB).

CypFire et AIB ont organisé un Séminaire avec l'ordre du Jour suivant :

16.30 Salutation des Autorités locales et régionales (R. Bozzi, maire de Castelnuovo Berardenga, le Préfet de Sienne, le Chef du Service Forestier de la Région Toscane)

*17.00 Giovanni Pacini (dirigeant de la Province de Sienne)
« L'évolution du contrôle des incendies forestiers dans la Province de Sienne »*

*17.30 Edoardo Spadaro (dirigeant du service Forestier de la Province de Sienne)
« Compte-rendu des incendies forestiers au cours de 2010 dans la Province de Sienne »*

*18.00 Paolo Raddi (chercheur associé IPP et coordinateur du CypFire)
« Présentation du projet CypFire du Programme Opérationnel MED »*

*18.30 Gianni Della Rocca (chercheur IPP, staff de CypFire)
« Pourquoi choisir le cyprès contre le risque de l'incendie? »*

*19.00 Anna Maria Betti (assesseur à l'agriculture, forêts et environnement de la Province de Sienne)
« Conclusions et considérations sur les travaux du Séminaire et perspectives de collaboration entre AIB, CypFire et la Province de Sienne »*

Ce Séminaire commun, à San Gusmé, a bien été organisé et s'est révélé très utile pour l'AIB et le CypFire. Plus de 200 personnes ont participé au Séminaire, qui s'est terminé par un dîner en commun.

Vendredi 8 Octobre 2010

A 9.30 H commence le Cours de formation pour les techniciens. Les 15 participants (voir l'Annexe 4) sont des techniciens de la Province de Sienne, d'autres de quelques communes toujours de la Province de Sienne, du Service Forestier et de professions libérales.

Au début du Cours tous les participants ont le devoir de répondre à 25 questions sur le cyprès et sur les incendies préparées par l'IPP (voir l'Annexe 5, les questions sont en italien)

Les réponses exactes ont varié entre 12 et 20, avec une moyenne de 17,9 sur 25 (% de 71.7).

Le Dr. Roberto Danti a décrit l'importance du cyprès pour les pays du Bassin Méditerranéen, ses fonctions polyvalentes, comme identifier et contrôler les principales maladies et dépérissements du cyprès présentées par ordre décroissant d'importance en fonction de critères économiques, de dégâts causés par les ravageurs, de la lutte contre les parasites y compris l'éradication des arbres morts ou très endommagés, d'émondages sanitaires des parties malades, de la lutte chimique et de l'amélioration génétique pour la résistance au chancre.

Le Dr. Gianni Della Rocca a présenté le projet CypFire et a illustré tous les motifs et les raisons d'avoir choisi le cyprès à houppier horizontal pour établir des barrières de cyprès contre l'incendie forestier.

Tous les participants ont posé des questions pour lesquelles les rapporteurs ont répondu en détail.

A 12 H 30 le questionnaire avec des demandes identiques à celles que IPP a présenté au début du Cours, a été de nouveau remis aux participants. Les réponses exactes ont varié entre 21 et 25, avec une moyenne de 23,2 sur 25 (% 92,8).

Ce bon résultat indique que le Cours de formation a amélioré la connaissance moyenne des participants sur le problème « cyprès-incendie ». Un Certificat de Participation a été remis à chacun des participants au cours de formation.

Le Cours de formation s'est terminé à 14H le 8 octobre 2010